

Excusées : Cécilia CERREDO, Jeannine JEANNEAU

**2016-88 INTERCOMMUNALITÉ : ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION 2017**

Attributions de compensations pour 2017, réparties comme suit :

- Taxe Professionnelle Unifiée (T.P.U.)	7 841 €
- A.L.S.H. :	3 299.64 €
- Service commune « Droits des Sols »	1 483.49 €
- S.D.I.S	7 480.31 €
<b>TOTAL :</b>	<b>20 104.44 €</b>

Article 73921.

**2016-89 ETUDE DE DEVIS TROTTOIRS ROUTE D'HARDANGES, LOTISSEMENT DU MONT DU SAULE ET PARKING**

Compte rendu de commission - divers travaux

La commission voirie s'est déroulée le 08 décembre.

Il est rappelé que les projets sont traités par ordre d'importance, et que la communauté de communes n'intervient que pour les parties goudronnées

Etude de devis armoire réfrigérante salle socioculturelle

F.C.P.L. : armoire de 1340 litres : 3 152,72 € T.T.C

SORIEUL : 5 820 €

E.M.B. : en attente de devis

Une séparation de la partie salle et de l'école est prévue. Compte tenu de la différence de tarifs (2 produits différents), un affinage de la demande va être réalisé. Principe d'achat pour 2017 retenu.

Subventions : plusieurs types d'aides existent en fonction de la nature des projets, une étude précise devra être réalisée

Etude de devis

Réfection des trottoirs rue du Mont et lotissement du Mont du Saule (CHAPRON et S.T.P.O., le devis E.L.B. n'ayant pas été transmis). Les tarifs, oscillent respectivement entre 8 264.10 € et 13 337.40 € ; c'est pourquoi un affinage est à prévoir (qualité des matériaux par exemple).

Compte tenu des éléments connus, il est procédé à un vote (tour de table) :

CHAPRON : 8 voix

STPO : 1 voix

Une nouvelle étude des devis sera réalisée après réajustements ; toutefois le projet est retenu par l'assemblée dans le cadre des projets 2017.

Enfin, la question d'installer des parterres végétaux est soulevée et sera débattue ultérieurement.

RPI frais de répartition : reporté.

**2016- 90 CONTRATS DE MAINTENANCE EXTINCTEURS**

Etude de proposition EUROFEU, non retenue mais négociation avec ACMÉ envisagée.

### 2016- 91 INDEMNITÉ DE CONSEIL AU RECEVEUR

Versement de 109.24 € brut au titre de 2016 à M. Gérard MARTINELLI avec 8 voix pour et une contre.

### 2016- 92 P.D.I.P.R. « LES TERRIERS »

Probable prise en charge par le Conseil Départemental des frais de bornage et de clôture. Accord de principe (sous réserve). Pas de suite prévue pour le chemin.

### 2016- 93 AFFAIRES SOCIALES

#### Demande d'une hamoise pour le paiement de sa facture d'eau.

Conformément à l'avis de la commission, à l'unanimité des membres présents, l'assemblée délibérante ne donne pas de suite favorable, compte tenu du manque de précisions. (composition du foyer notamment).

#### Demande du centre de rééducation les Capucins à ANGERS pour une prise en charge d'une partie de frais d'obsèques

Dans le cadre du décès d'Antoine BETTON. La famille n'étant plus domiciliée dans la commune, conformément à l'avis unanime de la commission il n'y a pas de suite favorable à la demande.

### 2016-94 AVENANT N°4 PORTANT EXTENSION DE LA REGIE 3401 « ADMINISTRATION GÉNÉRALE » POUR L'ENCAISSEMENT DES PARTICIPATIONS AUX REPAS OFFERTS AUX PERSONNES AGÉES DE 65 ANS ET PLUS

Extension de la régie pour l'encaissement d'une participation aux frais de repas offert aux personnes âgées de 65 ans et plus et ce à compter du 10 janvier 2017 ;  
5€ pour 2017

Les personnes accompagnantes âgées de moins de 65 ans et ou non domiciliées au Ham régleront leur repas directement auprès de Mme Nelly GILET, restauratrice en charge de la préparation des repas.

### AFFAIRES DIVERSES

#### Bilan des expositions

Arts valoirs 140 personnes le dimanche après-midi, visite chez Mme CERREDO d'environ une soixantaine de personnes, les autres exposants ayant eu aussi connu un réel succès. IL est précisé que faute de temps (il faut en effet compter un mois et demi de travail pour une exposition d'une semaine) le nombre des expositions pourrait diminuer, l'idéal étant de recruter une personne pour assurer le gardiennage des expositions. Pour pallier à cela, il est proposé que Mmes JEANNEAU, VALLEE et TRILLARD participent, étant rappelé que le bâtiment doit être régulièrement animé.

Effectifs école : 3 petites sections ; 12 moyens et 5 grands soient 22 à Loupfougères.

CP : 8 ; ce1 : 3 = 11 élèves

Ce2 : 8 ; CM1 : 8 ; Cm2 : 7 = 23

34 élèves au Ham et 22 à Loupfougères, soit un total global de 56 élèves au R .P.I.